

Les fouilles de M. J. Perrot à Bir Abou Matar et Bir Es Safadi (1954)

In: Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 99e année, N. 3, 1955. pp. 348-352.

Citer ce document / Cite this document :

Schaeffer Claude F.-A. Les fouilles de M. J. Perrot à Bir Abou Matar et Bir Es Safadi (1954). In: Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 99e année, N. 3, 1955. pp. 348-352.

doi : 10.3406/crai.1955.10471

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1955_num_99_3_10471

M. Claude SCHAEFFER, à propos de la correspondance, présente de nouvelles figures des casques en bronze et en argent dont il avait annoncé la découverte à la séance du 8 juillet.

Le PRÉSIDENT propose d'adjoindre M. André PIGANOL à M. Louis ROBERT comme délégué au Congrès byzantin qui doit avoir lieu à Istanbul du 15 au 21 septembre. — Adopté.

M. Claude SCHAEFFER fait une communication sur des fouilles françaises opérées en Palestine par M. Perrot.

M. Albert GRENIER, cédant le fauteuil de la présidence à M. Raymond Lantier, présente un essai de topographie narbonnaise.

COMMUNICATIONS

RAPPORT SUR LES FOUILLES DE M. J. PERROT
A BIR ABOU MATAR ET BIR ES SAFADI (1954),
PAR M. CLAUDE SCHAEFFER, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Dans la Palestine méridionale, faisant aujourd'hui partie de l'État d'Israël, à proximité immédiate du Bersabée biblique, point d'eau sur la route de l'Égypte, deux collines artificielles et peu prononcées se dressent de part et d'autre de l'ouadi-es-Sab.

Sur l'une de ces collines *Bir Abou Matar*, M. David Alon, en 1952, a observé les traces d'une occupation chalcolithique. Une exploration subventionnée par la Commission des Fouilles y fut décidée que dirigea M. J. Perrot, chargé de recherches au C.N.R.S. M. Dus-saud et M. Dhorme ont déjà entretenu l'Académie des premiers résultats.

A l'aide de deux rapports fournis par M. Perrot, je voudrais, aujourd'hui, soumettre à l'Académie, un résumé des principaux résultats obtenus pendant la troisième campagne de fouilles à *Abou Matar* et pendant une campagne d'orientation entreprise sur la colline voisine, distante de 700 mètres, de l'autre côté du ouadi, appelée *Bir es Safadi*.

A Abou Matar, trois groupes d'habitations de l'établissement chalcolithique ont été examinés. Ces habitations consistent en des chambres souterraines creusées dans le loess et l'argile alluviale. Leur sol, vers 4 mètres de profondeur environ, atteint parfois le roc crayeux, miocène, vierge.

Ces chambres ou caves souterraines, hautes de 1 m. 60 en moyenne, en forme de boyaux irréguliers sont généralement accessibles par des puits verticaux dont les parois présentent des prises pour faciliter la descente. Elles sont reliées entre elles par des galeries et contiennent des silos et des chambrettes ou alcôves creusés dans les parois.

Dans ces caves, les traces d'habitation sont peu nombreuses, l'absence de foyer a frappé le fouilleur. Sur le sol de l'une des caves, reposaient deux grandes dalles de silex présentant des traces de martelage et d'oxyde de cuivre. De nombreux fragments de minerais cupriques gisaient tout autour mêlés à de gros morceaux de bois carbonisé. Un grand vase de forme oblongue à fond bombé, du type appelé baratte, sans doute destiné à contenir une provision d'eau, reposait sur le sol de la cave. Dans d'autres caves furent recueillies une masse d'armes piriformes du type connu depuis l'Égypte jusqu'en Syrie et en Mésopotamie, ainsi que le fragment d'une figurine féminine en os du type dit à violon, muni de trous de suspension.

Au-dessus de ces chambres ou caves souterraines, dans la surface du sol ancien, furent observées des traces de fonds de cabanes parmi lesquelles la même poterie, les mêmes outils de silex et plusieurs coupes taillées dans du basalte ont été recueillis. Ces habitations de surface semblent être contemporaines des chambres ou caves situées dans le sous-sol. Elles aussi contiennent des foyers pour le traitement des minerais cupriques.

Le principal centre d'opération de ces métallurgistes primitifs a cependant été mis au jour un peu à l'Ouest, dans une dépression ovale du site de 8 mètres sur 6 de surface. Elle était remplie sur près d'un mètre d'épaisseur de couches de cendres alternant avec des strates de terre sableuses contenant des foyers de nombreux fragments de fourneaux et de creusets.

Les fourneaux sont des bassins circulaires d'environ 30 centimètres de diamètre bordés d'épaisses parois verticales ou légèrement rentrantes vers le haut, en terre brune, mélangée de paille.

La face externe, à peine cuite, s'effrite, alors que la face interne a fondu au contact des oxydes de cuivre et se trouve vernissée par le mélange de métal, de silice et des bases.

Le fond de ces espèces de hauts fourneaux minuscules, semble avoir été mobile. Constitué par une galette de terre creusée au centre, il pouvait ainsi facilement être retiré avec le produit de la fonte.

Le raffinage fut opéré dans de petits creusets à fond arrondi en pâte grise épurée et malaxée de paille hachée fin. Les cuissons à haute température leur ont donné, à la frappe, une sonorité métallique.

Le cuivre ainsi épuré fut versé dans des moules en terre, brisés ensuite. Les instruments sans doute en matière périssable, bois, roseaux ou cuir pour manier les creusets et moules n'ont pas été retrouvés. Absents aussi sont les soufflets pour obtenir la haute température nécessaire pour la fusion du minerai cuprique; ils

étaient sans doute faits de peau, comme le sont encore les soufflets des métallurgistes ambulants qui circulent parmi les nomades de Syrie et d'Arabie.

M. Perrot estime que le site chalcolithique d'Abou Matar constituait un village de cultivateurs préhistoriques ayant pratiqué une modeste industrie métallurgique. La singulière manière de vivre dans des caves souterraines aurait été choisie pour échapper à la chaleur et aux tempêtes de sables.

Pour ma part, considérant l'industrie lithique parmi laquelle les outils tranchants, les pics et les maillets dominant, d'autre part l'exceptionnelle abondance de foyers pour le traitement des minerais (généralement du malachite), des creusets, moules et enclumes pour la fonte et le façonnage du cuivre, je crois qu'il s'agit ici d'un village de mineurs exploitant des filons cupriques superficiels facilement accessibles ou des gisements situés à 100 kilomètres au Sud-Est où de riches dépôts de malachite avec jusqu'à 56 % de métal ont été identifiés. La nécessité de trouver le combustible nécessaire à la fonte, selon l'analyse le térébinthe, explique peut-être le choix de localiser ces installations le long d'un ouadi à Abou Matar.

D'autre part, il me semble que les chambres souterraines, vu l'absence, signalée par le fouilleur, de foyer proprement dit, devaient être des abris temporaires et des caves à provisions plutôt que des habitations et que la population a vécu normalement dans les huttes dont les traces ont été mises au jour sur le sol ancien au-dessus des caves. Peut-être, ces caves reliées entre elles par des tunnels ont-elles aussi été en rapport avec l'industrie du métal. Dans l'une d'elles un foyer de fondeur a été observé ; leur tracé irrégulier s'explique peut-être par la recherche d'une matière contenue dans le loess et dans le limon alluvial du sous-sol.

Il faut rappeler qu'Abou Matar est situé à la base du triangle qui forme la presqu'île du Sinaï, devenue plus tard la principale source de métal, et en particulier du cuivre, pour l'Égypte pharaonique.

Par ces considérations, je désire souligner l'intérêt que présentent les recherches de M. Perrot à Abou Matar.

Les fouilles à *Bir Safadi* auxquelles participaient, outre des collaborateurs techniques du Service des Antiquités d'Israël, deux anciens élèves de l'École du Louvre, le jeune archéologue et céramologue Henri de Contenson, attaché de recherche au C.N.R.S., et M^{lle} Terry Haas, dessinatrice, les fouilles de Bir Safadi ont permis de mettre au jour des traces d'un autre site chalcolithique, très étendu. Silex et tessons couvrent en surface plus d'un hectare.

Même disposition de chambres et caves souterraines surmontées d'habitations de surface, lesquelles ici cependant consistent en des

maisons construites de briques crues sur fondations de pierres. L'une d'elles atteint 21 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur. Sa porte s'ouvrait sur un portique dont les poteaux reposaient sur des bases de pierres.

Dans le vaste hall à l'intérieur de cette maison aucun foyer, aucun silo. Rien dans le matériel archéologique ne permet de deviner, pour le moment, le but de la construction. La poterie, plus d'un millier de fragments est parfaitement homogène et date du Chalcolithique; l'hypothèse d'une date postérieure pour l'énigmatique construction serait donc à écarter.

Dans d'autres constructions de surface et de plan rectangulaire, mais plus petites, plusieurs niveaux d'habitations ont été identifiés, l'un contenait un squelette humain déposé incomplet.

Selon les premières constatations, l'occupation de Bir Safadi a pris fin soudainement. Mais alors qu'à Abou Matar les habitants avaient pris soin de murer les accès de leurs maisons et de cacher à l'intérieur le mobilier trop lourd à emporter, notamment la vaisselle en basalte, à Safadi aucune précaution n'a été prise. Les demeures avaient été abandonnées avec leur mobilier.

Ici aussi des masses d'armes en marbre veiné ou en silex, des anneaux, haches d'armes en cuivre ou hématite, des bols de basalte, des colliers de perles en fritte, lapis-lazuli et nacre, des pendentifs et petits outils en os à côté de nombreux silex taillés ont été recueillis complétant les trouvailles de Abou Matar. M. Perrot estime que Bir Safadi constituait une installation agricole, à côté de Abou Matar qui fut un centre de production de cuivre.

Au point de vue chronologique, Bir Safadi se placerait à la fin du Chalcolithique, l'architecture, en particulier, semble peu éloignée des traditions du début du Bronze.

M. Perrot se garde encore d'indiquer des chiffres et cette prudence semble justifiée. On pourrait suggérer le 3^e millénaire comme cadre général pour ce faciès de la civilisation archaïque de la Palestine méridionale. Les futures recherches permettront sans doute de préciser.

D'une manière générale, ces trouvailles des environs de Beersheba se rattachent au stade chalcolithique que les archéologues palestiniens appellent le Ghassoulien IV, selon des trouvailles faites, avant la guerre, dans la dépression de la Mer Morte, par le P. Mallon.

D'autres comparaisons conduisent vers le Sud, notamment une remarquable statuette féminine en os, longue de 33 centimètres, recueillie à Bir Safadi. Sa minceur, la légère stéatopygie et l'attitude raide des bras rappellent, comme l'a reconnu M. Perrot, les statuettes en ivoire prédynastiques égyptiennes et plus particulièrement celles d'El Amrah, qui représentent le faciès le plus ancien de la civilisation

dite de Nagada. Cependant il ne s'agirait pas ici d'un emprunt direct à l'Égypte préhistorique, mais d'une influence amenée probablement par des contacts ethniques.

Voilà les principaux résultats des fouilles récentes de M. Perrot qui évidemment sont de bon augure pour les recherches futures. J'ajoute que la Commission des Fouilles et le C.N.R.S. ont pourvu M. Perrot des moyens de poursuivre ses investigations et l'actif fouilleur accompagné des mêmes collaborateurs est actuellement à pied d'œuvre, pour une nouvelle campagne.

ESSAI DE TOPOGRAPHIE NARBONNAISE,
PAR M. ALBERT GRENIER, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Si les inscriptions et les sculptures sont nombreuses à Narbonne, bien peu de ces documents ont été trouvés en place et peuvent fournir des indications topographiques précises. La plupart proviennent du démantèlement des fortifications en haut desquelles François I^{er} les avait fait installer en guise d'ornements. L'ingénieur Garrigues qui participa à ces travaux indique que ces fragments avaient été trouvés dans les fondations du vieux rempart¹. Il est assez naturel de supposer qu'ils avaient été pris dans le lieu le plus voisin de celui où ils ont été remployés, c'est-à-dire, dans les nécropoles qui entouraient la ville, de sorte que toute topographie de Narbonne romaine était jusqu'ici jugée impossible. Je voudrais cependant essayer d'en dégager au moins les grandes lignes.

Situation et expansion de la ville.

La colonie romaine occupait, sur la rive gauche de l'Aude, un terrain plat s'élevant peu à peu vers le Nord. Le fleuve était autrefois plus important que la modeste Roubine d'aujourd'hui. D'après Strabon², il était navigable jusqu'en amont de Narbonne ; on a en effet reconnu à Sallèles d'Aude les restes d'un barrage romain destiné à détourner vers Narbonne le bras du fleuve qui se jetait au Nord dans l'étang de Vendres. Il ne devait pas cependant admettre les bateaux de haute mer : *mitis Atax latias gaudet non ferre carinas*, dit Lucain³. L'étang de Sigean, continuant celui de Campagnol ouvrant sur la mer par le Grau de La Nouvelle, arrive à environ 5 kilomètres de la ville et sur sa rive, au lieu appelé encore aujourd'hui *Port des galères*, ont été reconnus les aménagements d'un

1. Sur ces fortifications on trouvera des détails avec deux reproductions de photographies anciennes et la bibliographie, dans Espérandieu, *Recueil des Bas-reliefs*, I, p. 355-361.

2. IV, 1, 14.

3. *Phars.* I, v. 403.